

***Atractaspis microlepidota*, *A. micropholis* et *A. watsoni* en Afrique occidentale et centrale**

par

Jean-François TRAPE^(*)(1), Youssouph MANÉ⁽¹⁾ et Ivan INEICH⁽²⁾

⁽¹⁾Laboratoire de Paludologie et Zoologie médicale, UR 77
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Centre de Dakar, BP 1386, Dakar, Sénégal

⁽²⁾Département Systématique et Évolution
USM 602, Case courrier 30
Muséum national d'Histoire naturelle
25 rue Cuvier, 75005 Paris, France

^(*)Correspondance: IRD, B.P. 1386, Dakar, Sénégal
Tél: + 221 849 35 35 - Fax: +221 832 43 07 - E-mail: trape@ird.sn

Résumé - *Atractaspis watsoni* Boulenger, 1908, longtemps placé dans la synonymie de *A. microlepidota* Günther, 1866, est rétabli en tant qu'espèce distincte sur la base de l'examen d'un important matériel récent. Sa distribution s'étend en zone de savane soudano-sahélienne depuis la Mauritanie jusqu'au Soudan. La répartition de *A. microlepidota* en Afrique est restreinte à la Sénégambie et à la Mauritanie tandis que *A. micropholis* Günther, 1872 est distribué du Sénégal au Nigeria.

Mots-clés : Serpents, Atractaspididae, Afrique, Répartition géographique, *Atractaspis watsoni*, *Atractaspis microlepidota*, *Atractaspis micropholis*.

Summary - *Atractaspis microlepidota*, *A. micropholis* and *A. watsoni* in West and Central Africa. *Atractaspis watsoni* Boulenger, 1908, long considered to be a synonym of *A. microlepidota* Günther, 1866, is revived as a distinct species on the basis of the examination of important recent materials. It is distributed from Mauritania to Sudan in the Sudano-Sahelian savannah. The range of *A. microlepidota* in Africa is restricted to Senegambia and Mauritania whereas that of *A. micropholis* Günther, 1872 is distributed from Senegal to Nigeria.

Key-words: Snakes, Atractaspididae, Africa, Geographical distribution, *Atractaspis watsoni*, *Atractaspis microlepidota*, *Atractaspis micropholis*.

I. INTRODUCTION

Depuis la révision du genre *Atractaspis* par Laurent (1950), la présence de deux temporales antérieures au lieu d'une seule grande temporale antérieure et de six à sept labiales supé-

rieures au lieu de cinq a régulièrement été utilisée dans la littérature pour définir une série de taxons dont la position systématique est restée particulièrement confuse. Quatre de ces taxons concernent l'Afrique occidentale et centrale : *A. microlepidota* Günther, 1866, *A. micropholis* Günther, 1872, *A. watsoni* Boulenger, 1908 et *A. nigra* Pellegrin, 1909. Angel (1932) reconnaissait deux espèces en Afrique de l'Ouest : *A. watsoni* et *A. micropholis*. Laurent (1950) a placé *A. watsoni* dans la synonymie de *A. micropholis* et a considéré ce dernier comme une sous-espèce occidentale de *A. microlepidota*. Au Burkina Faso, Roman (1973) a montré la présence de deux formes différentes par le nombre de dorsales qu'il a rattachées respectivement à *A. microlepidota microlepidota* et à *A. microlepidota micropholis*. Villiers (1975) a suivi Laurent (1950) tout en distinguant en Afrique de l'Ouest une forme *micropholis* et une forme *watsoni* au sein de la sous-espèce *A. microlepidota micropholis*. Hughes (1983) a reconnu deux espèces en Afrique occidentale et centrale : *A. micropholis* et *A. microlepidota*, mais sans justifier sa position ni indiquer les caractères distinctifs entre ces deux espèces. Spawls & Branch (1995) n'ont pas reconnu *A. micropholis* tandis que David & Ineich (1999) ont suivi Hughes (1983). Trape & Mané (2000) ont montré que *A. micropholis* et *A. microlepidota* étaient sympatriques au Sénégal et ont détaillé les caractères distinctifs de ces deux espèces. Ce dernier travail nous a conduit à entreprendre de nouvelles collectes et à revoir le matériel disponible pour d'autres pays d'Afrique. Nous présentons ici les résultats de ces recherches qui nous permettent de reconnaître la présence de trois espèces en Afrique occidentale et centrale en rétablissant *Atractaspis watsoni* au côté de *A. micropholis* et de *A. microlepidota*.

II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Nous avons examiné l'ensemble des spécimens du groupe *A. microlepidota* - *A. micropholis* conservés dans les collections de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, anciennement ORSTOM) à Dakar, de l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) à Dakar, du Centre national de la Recherche scientifique et Technologique (CNRST) à Ouagadougou et du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) à Paris. Nous avons également examiné une série de spécimens d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est et de la péninsule arabique conservés au National History Museum (BMNH) à Londres, dont notamment les types de *A. micropholis*, *A. watsoni* et *A. microlepidota*.

Les écailles ventrales ont été comptées depuis la première écaille plus large que longue en arrière des gulaires jusqu'à l'écaille qui précède celle qui recouvre l'orifice cloacal. Les écailles sous-caudales ont été comptées à partir de la première écaille en arrière de l'orifice cloacal en excluant la petite écaille simple et effilée qui est située à l'extrémité de la queue. Le sexe a été déterminé après dissection de la base de queue.

III. RÉSULTATS

A. *Attractaspis microlepidota* Günther, 1866

Attractaspis microlepidota Günther, 1866, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 3(18): 29, pl.7: fig. c.

Localité-type

“Probably a West African species”.

Répartition

Sénégal, Mauritanie.

Spécimens examinés

Sénégal : IRD S-63 (Keur Moussa) ; IRD S-346 (Bandia) ; IRD S-1444, S-1491 (Dielmo) ; IRD S-416, S-419, S-1270, S-1271, S-1272, S-1538 (Keur Lahim Fatim) ; IRD S-6288 (Yène) ; IRD S-6313 (Dakar) ; IFAN 54-4-18 (Dakar) ; MNHN 1964.151 (Sebikhotane) ; MNHN 1993.3473, 1993.3491, 1993.3492 (Dielmo) ; **Mauritanie** : MNHN 1912.456 (Région du Guidimaka) ; (?) **Afrique de l'Ouest** : BMNH 1946-1-18-6 (Holotype par monotypie de *A. microlepidota*).

Identification

Cinq gulaires en contact avec les mentonnières. Troisième et quatrième labiales supérieures en contact avec l'œil. 29 ou 31 rangs dorsaux, 198 à 218 ventrales, 21 à 26 sous-caudales. Coloration dorsale noirâtre. Le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales (LF/LP) varie de 3,2 à 4,2 (moyenne: 3,7).

Description

Dix-huit spécimens, dont sept mâles et onze femelles. Le plus grand spécimen est une femelle de 670 mm de longueur totale. Les dorsales sont disposées sur 31 rangs (quatorze spécimens) ou 29 rangs (quatre spécimens, dont deux mâles et deux femelles). Le nombre de ventrales varie de 198 à 203 chez les mâles (moyenne: 200,6) et de 205 à 218 chez les femelles (moyenne: 210,6). L'anale est entière. Les sous-caudales sont entières ou partiellement divisées (9 spécimens sur 18 avec une à quinze sous-caudales divisées) et leur nombre varie de 24 à 26 chez les mâles et de 21 à 24 chez les femelles. Le nombre de labiales supérieures est de six (cinq d'un côté de la tête chez un spécimen), la troisième et la quatrième bordant l'œil. Le nombre de gulaire en contact avec les mentonnières est constamment de cinq. Le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales (LF/LP) varie de 3,2 à 4,2 (moyenne: 3,7 pour l'ensemble des spécimens, 3,6 chez les mâles et 3,7 chez les femelles). La coloration dorsale est noirâtre. La face ventrale est plus claire. Les labiales inférieures sont blanchâtres. La forme du museau est arrondie.

Remarques

Le type de *A. microlepidota* (BMNH 1946-1-18-6) est un mâle qui présente 29 rangées dorsales, 210 ventrales (Dowling: 208) et 26 sous-caudales simples. Le nombre de labiales supérieures est de six, la troisième et la quatrième bordant l'œil (contact net des deux côtés). Le nombre de gulaire en contact avec les mentonnières est de cinq. Le rapport LF/LP est de 3,5.

B. *Atractaspis micropholis* Günther, 1872

Atractaspis micropholis Günther, 1872, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 9(4): 36, pl. 3: fig.e.

Localité-type

“Africa”, probablement Nord Nigeria.

Répartition

Sénégal, Burkina Faso, Niger, Nigeria.

Spécimens examinés

Sénégal : IRD S-65 (Keur Moussa) ; IRD S-345 (Saboya) ; IRD S-347 (Ouakam) ; IRD S-391 (Bandia) ; IRD S-417, S-418, S-1043, S-1047, S-1104, S-1269, S-1273, S-1276, S-1719, S-6310 (Keur Lahim Fatim) ; S-440, S-4125, S-4883 (Dielmo) ; IRD S-507 (Keur Ayip Ka) ; IRD S-611, S-665, S-2289, S-2293, S-5210, S-5225 (Keur Bakar Mané) ; IRD S-847, S-848, S-2262, S-2263, S-2272, S-6269 (Keur Seny Gueye) ; IRD S-1017, S-1018, S-1019, S-1020, S-1021 (Keur Gadie) ; IRD S-1344, S-1348 (Keur Santhiou) ; IRD S-3278 (Tambacounda) ; IRD S-3401 (Sénégal) ; IRD S-3616 (Podom) ; IRD S-3811 (Kotiokh) ; IRD S-3843 (Makakoulibantan) ; IRD S-4539 (Mamakono) ; IRD S-4744, S-5855 (Guénoto) ; IRD S-4872 (Thialé) ; IRD S-5588, S-5877, S-5901, S-5902, S-6297 (Médina Djikoye) ; IRD S-6091 (Keur Momat Souna) ; IRD S-6312 (Ngayène) ; IRD S-7301 (Mbakhana) ; IFAN 46-2-33 (Thiaroye) ; IFAN 47-1-31 (Mbaw) ; IFAN 48-4-30 (Thiès) ; IFAN 51-8-31 (Hann) ; IFAN 54-4-19 (Dakar) ; IFAN 54-4-11, 54-4-20 (Ouakam) ; IFAN 55-6-24 (Youmbel) ; IFAN 69-1-29 (Mermoz Dakar) ; IFAN 69-1-32 (Sénégal) ; MNHN A-860 (Ndamé) ; MNHN 1895.471 (Sénégal) ; **Mali** : IRD ML-1923 (Niamou) ; **Burkina Faso** : CNRST HV-4197 (Bomborokuy) ; **Niger** : IRD N-5 (Kusa, près Guidimouni) ; IRD N-34 (Saboulayi, près Aguié) ; MNHN 1994.7336 (Maradi, Bagardi de Sumarana) ; (?) **Nigeria** : BMNH 1946-1-18-7 (Holotype par monotypie de *A. micropholis*).

Autres spécimens

Nigeria : BMNH 1911-12-5-9 (Sokoto) ; BMNH 1938-3-1-167 (Gadau).

Identification

Sept gulaires en contact avec les mentonnières. Troisième et quatrième labiales supérieures en contact avec l'œil. 25 ou 27 rangs dorsaux, 211 à 237 ventrales, 26 à 32 sous-caudales. Coloration dorsale brunâtre.

Description

Soixante-treize spécimens, dont trente-neuf mâles, trente femelles, un juvénile et quatre spécimens mutilés. Le plus grand spécimen est un mâle de 913 mm de longueur totale. Les dorsales sont disposées sur 25 rangs (cinquante-quatre spécimens, dont trente-deux mâles) ou 27 rangs (dix-sept spécimens, dont sept mâles). Le nombre de ventrales varie de 211 à 223

chez les trente-cinq mâles du Sénégal (moyenne: 216,9) et de 217 à 227 chez les vingt-neuf femelles du Sénégal (moyenne: 223,1). Il est respectivement de 221 et 237 chez deux mâles du Niger et de 227 chez une femelle du Burkina Faso. L'anale est entière. Les sous-caudales sont entières en totalité chez cinquante-trois spécimens et partiellement divisées chez seize spécimens (une à neuf écailles sont divisées). Leur nombre varie de 27 à 32 chez les trente-trois mâles du Sénégal à queue intacte (moyenne 30,3) et de 26 à 29 chez les vingt-neuf femelles du Sénégal (moyenne: 27,7). Il est respectivement de 29 et 31 chez deux mâles du Niger et 30 chez une femelle du Burkina Faso. Le nombre de labiales supérieures est de six, la troisième et la quatrième bordant l'œil (la quatrième seulement d'un côté de la tête chez un spécimen du Niger). Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de sept (huit chez un spécimen). La coloration dorsale est brunâtre. La face ventrale est plus claire. Le museau est pointu.

Remarques

Le type de *A. micropholis* (BMNH 1946-1-18-7, anciennement 65.7.28-5) est un mâle qui présente 25 rangées dorsales, 218 ventrales (Dowling : 216) et 28 sous-caudales simples. Le nombre de labiales supérieures est de six, la troisième et la quatrième bordant l'œil (contact net des deux côtés). Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de sept. Les deux spécimens non examinés du Nigeria conservés au National History Museum de Londres présentent également 7 gulaires en contact avec les mentonnières (C. J. McCarthy, communication personnelle).

C. *Atractaspis watsoni* Boulenger, 1908

Atractaspis watsoni Boulenger, 1908, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 2(8): 94.

Atractaspis nigra Pellegrin, 1909, *Bull. Mus. Natl. Hist. Nat.*, 15: 414.

Localité-type

Sokoto (Nigeria).

Répartition

Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Soudan.

Spécimens examinés

Mauritanie : MNHN 1912.454, 1912.455 (région du Guidimaka) ; **Mali** : IRD ML-126, ML-128 (Topokhoné, près Yélimané) ; MNHN 8165 (Diafarabé) ; MNHN 1932.20 (Bandiaga, Monts du Hombori) ; MNHN 1932.168 (Douentza) ; **Burkina Faso** : MNHN 1965.57, 1965.73, 1965.76, 1965.80 (Garango) ; CNRST HV-854 (Manga) ; CNRST HV-1050, HV-1170 (Bam) ; CNRST HV-1352 (Gorom Gorom) ; CNRST HV-1473 (Tangouri) ; CNRST HV-1916 (Mogdeto) ; CNRST HV-3249 (Bousse) ; CNRST HV-3558, HV-3559 (Bamborokeny) ; CNRST HV-3581, HV-4041 (Sebba) ; CNRST HV-3845, HV-3846 (Piéla) ; CNRST HV-4146 (Nasseré) ; CNRST HV-5668, HV-5789, HV-5790 (Mahadaga) ; **Niger** : IRD N-297, N-298, N-299 (Karosofoua, près Guidan Roumji) ; MNHN 1909.122 (Birnin-Konni, Type de *A. nigra*) ; MNHN 1916.310 (Ader de Tahoua) ; **Nigeria** : BMNH 1946-1-18.5 (Sokoto, Holotype par monotypie de *A. watsoni*) ; Cameroun : MNHN 1999.8459, 1999.8460, 2003.2967, 2003.2973 (Garoua) ; MNHN 2003.2931, 2003.2933, 2003.2968 (Fotokol) ; MNHN 2003.2932 (Maltam) ; MNHN 2003.2972 (Logone-Birni) ; MNHN 2003.2935-2937 (Maroua) ; MNHN 2003.2934 (Ngaouyanga) ; MNHN 2003.2943 (Ngaoundéré) ; MNHN 2003.2944 (Kousseri) ; MNHN 2003.2969, 2003.2970 (Maltam) ; MNHN 2003.2941-2942 (Bacheo) ; MNHN 2003.2939-2940 (Zigué) ; MNHN 2003.2938, 2003.2945-2946, 2003.2966, 2003.2971 (Djiddel) ; **Tchad** : MNHN 1956-23 (Mayo Kebbi), 1978-1906, 1978-1909 (Ndjaména), 1978-1908, 1978-1909A (Maillao), 1978-1905, 1978-1907 (Tchad) ; **Centrafrique** : MNHN 1994-3222, 1996.6405 (Birao) ; **Soudan** : BMNH 1978-384 (Juba).

Autre spécimen

Mauritanie : BMNH 1913.5.9.74 (Trarza Country).

Identification

Cinq gulaires en contact avec les mentonnières. Quatrième labiale supérieure habituellement seule en contact avec l'œil ; si la troisième labiale supérieure touche également l'œil, ce contact est étroit ou ponctuel. 27 à 31 rangs dorsaux (rarement 27, sauf au Burkina Faso), 213 à 242 ventrales, 21 à 30 sous-caudales. Coloration dorsale noirâtre. Le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales (LF/LP) varie de 2,1 à 3,5 (moyenne: 2,8).

Description

Soixante-dix spécimens, dont quarante-deux mâles, vingt-deux femelles et six spécimens mutilés. Le plus grand spécimen est un mâle de 716 mm de longueur totale. Les dorsales sont disposées sur 27 rangs (quatorze spécimens, dont un du Niger, deux du Mali et onze du Burkina Faso), 29 rangs (trente-cinq spécimens, dont deux de Mauritanie, quatre du Mali, trois du Niger, un du Nigeria, cinq du Burkina Faso, seize du Cameroun, cinq du Tchad et un de Centrafrique) ou 31 rangs (huit du Cameroun, deux du Tchad, un de Centrafrique et un du Soudan). Le nombre de dorsales est en moyenne plus faible chez les mâles (28,6) que chez les femelles (29,4). Le nombre de ventrales varie de 213 à 231 chez les mâles (moyenne: 223,6) et de 220 à 242 chez les femelles (moyenne: 233,0). Dans les deux sexes, le nombre moyen de ventrales est plus élevé en Afrique centrale (221-226,6-231 chez les mâles, 232-236,9-242 chez les femelles) qu'en Afrique de l'Ouest (213-220,5-231 chez les mâles, 220-226,5-238 chez les femelles). L'anale est entière. Les sous-caudales sont entières en totalité chez environ la moitié des spécimens examinés. Chez les autres, de une à huit sous-caudales sont divisées, le plus souvent seulement la première. Leur nombre varie de 24 à 30 chez les mâles (moyenne 26,8) et de 21 à 25 chez les femelles (moyenne: 23,0). Dans les deux sexes, le nombre moyen de sous-caudales est plus élevé en Afrique centrale (25-27,2-30 chez les mâles, 22-23,2-25 chez les femelles) qu'en Afrique de l'Ouest (24-26,4-28 chez les mâles, 21-22,8-24 chez les femelles). Le nombre de labiales supérieures est de six. La quatrième labiale supérieure est la seule à border l'œil des deux côtés de la tête chez 43 spécimens (deux de Mauritanie, trois du Mali, sept du Burkina Faso, deux du Niger, un du Nigeria, vingt-et-un du Cameroun, quatre du Tchad, deux de Centrafrique, un du Soudan). Chez dix-huit spécimens (un du Mali, huit du Burkina, un du Niger, trois du Cameroun et un du Tchad) la troisième et la quatrième labiale supérieure bordent l'œil des deux côtés de la tête, mais ce contact est seulement ponctuel chez quatorze d'entre-eux. Enfin, neuf spécimens (deux du Mali, deux du Burkina Faso, un du Niger, deux du Cameroun et deux du Tchad) présentent une formule mixte, la quatrième labiale supérieure bordant seule l'œil d'un côté de la tête, la troisième et la quatrième bordant l'œil de l'autre côté. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de cinq (quatre dans un cas et six dans un autre cas chez deux spécimens du Tchad). Le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales (LF/LP) varie de 2,1 à 3,5 (moyenne: 2,8 pour l'ensemble des spécimens, 2,8 chez les mâles et 2,9 chez les

femelles). La coloration dorsale est noirâtre. Nous considérons que *Atractaspis nigra* est synonyme de cette espèce.

Remarques

Le type de *A. watsoni* (BMNH 1946-1-18-5) est un mâle qui présente 29 rangées dorsales et 225 ventrales (Dowling : 221). Le nombre de sous-caudales est de 29, la deuxième et les sept dernières divisées. Le nombre de labiales supérieures est de six, la quatrième seule bordant l'œil. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de cinq. Le rapport LF/LP est de 2,5. Le spécimen non examiné du Trarza Country (Mauritanie) conservé au Natural History Museum est une femelle qui présente 31 rangées dorsales, 223 ventrales (Dowling : 221), 24 sous-caudales, 5 gulaires en contact avec les mentonnières, 6(4) et 6(3,4) labiales supérieures (3° LS en contact ponctuel du côté droit) et un rapport LF/LP de 2,9 (C. J. McCarthy, communication personnelle).

IV. DISCUSSION

L'examen de 161 *Atractaspis* du groupe *microlepidota* provenant d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale permet de reconnaître l'existence de trois espèces : *A. micropholis*, *A. microlepidota* et *A. watsoni* (tableau 1). Les deux premières, qui sont communes et sympatriques dans l'ouest du Sénégal, sont facilement distinguables par une série de caractères, en premier lieu la présence constante de sept gulaires en contact avec les mentonnières chez *A. micropholis*, au lieu de cinq seulement chez *A. microlepidota*. Le nombre de rangs dorsaux, le nombre de sous-caudales, la forme du museau et la coloration de l'animal vivant permettent également de distinguer ces deux espèces.

Si *A. micropholis* est facile à identifier, la distinction est plus délicate entre *A. microlepidota* et *A. watsoni*. Il existe néanmoins une série d'arguments pour séparer ces deux espèces : (a) les valeurs du nombre de ventrales des spécimens du Sénégal et de Mauritanie semblent trop faibles pour s'inscrire dans un éventuel cline est-ouest au sein d'une même espèce ; (b) le critère du contact unique de la 4^e labiale supérieure avec l'œil chez *A. watsoni*, au lieu du double contact des 3^e et 4^e labiales supérieures chez *A. microlepidota*, semble solide (aucune exception chez *A. microlepidota*, exceptions rares chez *A. watsoni* – sauf au Burkina Faso – et contact seulement ponctuel ou étroit de la 3^e labiale supérieure en cas d'exception) ;

(c) les différences de forme des écailles du dessus de la tête sont clairement mises en évidence par la mesure du rapport LF/LP qui est très différent entre *A. watsoni* et *A. microlepidota* (tableau 1) ; (d) ces trois critères précédents, de nature bien différente chacun, évoquent une différence de niveau spécifique et non simplement subsppécifique entre *A. microlepidota* et *A. watsoni*.

L'examen des types de *A. micropholis*, *A. microlepidota* et *A. watsoni* montre qu'il existe des noms disponibles qui s'appliquent bien aux séries étudiées. Le type de *A. micropholis*, pour lequel aucune indication de localité n'était mentionnée sur le registre d'entrée du British Museum ni sur le catalogue de Boulenger, a été ré-enregistré en 1946 avec pour indication de provenance "Northern Nigeria" sans qu'il soit actuellement possible de savoir sur quels éléments nouveaux cette addition a été fondée (C. J. McCarthy, communication personnelle). Dans la description du type, Günther indiquait pourtant "It is not known from which part of Africa it was obtained".

Tableau 1 : Principaux caractères distinctifs entre *Atractaspis micropholis*, *A. microlepidota* et *A. watsoni*.

Table 1: Main distinctive characteristics between *Atractaspis micropholis*, *A. microlepidota* and *A. watsoni*.

	<i>A. micropholis</i>	<i>A. microlepidota</i>	<i>A. watsoni</i>
Gulaires en contact avec les mentonnières	7	5	5
Labiales supérieures en contact avec l'œil	3-4	3-4	(3-4)
Dorsales	25-27	29-31	27-31
Ventrales	211-237 (σ 211-237; ♀ 217-227)	198-218 (σ 198-210; ♀ 205-218)	213-242 (σ 213-231; ♀ 220-242)
Sous-caudales	26-32 (σ 27-32; ♀ 26-30)	21-26 (σ 24-26; ♀ 21-24)	21-30 (σ 24-30; ♀ 21-25)
Coloration dorsale	Brunâtre	Noirâtre	Noirâtre
Rapport contact frontales/pariétales	-	3,2-4,2	2,1-3,5

La provenance de l'holotype de *A. microlepidota* est également incertaine. Aucune population africaine autre que celle du Sénégal – notamment en Afrique de l'Est – ne correspond mieux au type de *A. microlepidota*. Laurent (1950) hésitait à situer cette provenance en Afrique de l'Ouest avant de la placer avec beaucoup de réserves au Soudan, en mettant en synonymie *A. microlepidota* et *A. phillipsi* Barbour, 1913. Cette dernière espèce, qui présente

un nombre élevé de ventrales et un dimorphisme sexuel inversé, a récemment été rétablie par Broadley (1994). Depuis, le type de *A. microlepidota* est de nouveau considéré comme étant probablement originaire d’Afrique de l’Ouest (David & Ineich, 1999), ainsi que l’indiquait déjà Günther dans sa description du type : “This is probably a West African species”. C’est clairement de nos spécimens du Sénégal dont il est le plus proche.

Le type de *A. watsoni* provient de Sokoto dans le nord du Nigeria. Cette espèce a longtemps été considérée comme valide, notamment par Angel (1932) et par Villiers (1950) qui reconnaissaient en Afrique de l’Ouest l’existence de deux espèces possédant deux temporales antérieures : *A. watsoni* et *A. micropholis*. Par la suite, après que Laurent (1950) eut placé *A. watsoni* dans la synonymie de *A. micropholis* et considéré ce dernier comme une sous-espèce de *A. microlepidota*, Villiers (1975) a continué de distinguer chez *A. microlepidota micropholis* la “forme” *micropholis*, de coloration brunâtre et à rostrale longue, de la “forme” *watsoni*, de coloration noire et à rostrale courte.

Nous avons également examiné le type de *A. nigra* Pellegrin, 1909, qui provient de Birnin-Konni au Niger (MNHN 1909.122). Selon la description et les illustrations données par cet auteur, il s’agit d’un spécimen présentant 24 rangs dorsaux, 221 ventrales, 23 sous-caudales simples, 6 (4) labiales supérieures et 7 gulaire en contact avec les mentonnières (figure 1 dans la description originale). Le réexamen de ce spécimen indique deux différences importantes -et surprenantes- avec la description de Pellegrin: le nombre de rangs dorsaux est de 29 et le nombre de gulaire en contact avec les mentonnières est de cinq. Bien qu’une erreur d’étiquetage postérieure à la description de Pellegrin (1909) soit possible, nous pensons que l’explication la plus probable est une erreur de Pellegrin lors de la description de *A. nigra*, car la combinaison de caractères qu’il indique n’est retrouvée chez aucun autre spécimen d’Afrique de l’Ouest, d’Afrique centrale ni d’Afrique de l’Est. En revanche, MNHN 1909.122 entre parfaitement dans la variabilité des spécimens d’Afrique de l’Ouest que nous attribuons à *A. watsoni*. Il est à noter que Pellegrin (1909) mentionnait des différences de forme de frontale et de pariétales entre son spécimen et “*A. micropholis* Günther, du cap Vert (Dakar), à frontale beaucoup plus longue que les pariétales”.

La répartition géographique précise de *Atractaspis watsoni*, *A. microlepidota* et *A. micropholis* reste à établir. Nous avons collecté des spécimens de ces deux dernières espèces à seulement quelques centaines de mètres de la frontière de la Gambie et il ne fait aucun doute qu’elles sont toutes deux présentes dans ce dernier pays. *A. micropholis* semble abondant sur-

tout au Sénégal, mais sa répartition est probablement continue jusqu'au Niger et au Nigeria où Hughes (communication personnelle) le signale également de Maiduguri, localité la plus orientale actuellement connue pour cette espèce. *A. watsoni* n'a pas encore été capturé au Sénégal, mais sa présence dans le Trarza en Mauritanie, montre qu'il possède une distribution continue en zone sahélienne depuis le littoral atlantique jusqu'au Soudan. *A. microlepidota*, jusqu'à présent considéré comme ayant une très vaste répartition en Afrique, apparaît désormais restreint à la Sénégalie et au sud de la Mauritanie.

Remerciements. Nous remercions vivement Colin J. McCarthy pour nous avoir prêté plusieurs spécimens, dont notamment les types de *A. micropholis*, *A. microlepidota*, *A. watsoni*, *A. andersoni* et *A. macphersoni*, ainsi que pour nous avoir communiqué divers renseignements sur d'autres spécimens conservés au British Museum. Nous sommes également hautement redevables à Laurent Chirio et à Matthew Lebreton pour nous avoir permis d'examiner de nombreux spécimens du Cameroun et de RCA qu'ils ont déposés dans les collections du MNHN. Nous remercions aussi Barry Hughes pour nous avoir transmis des renseignements sur plusieurs spécimens du Nigeria.

V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Angel F., 1932 - Les serpents de l'Afrique Occidentale Française. *Bull. Com. Etud. Hist. Sci. Afr. Occ. Fr.*, 15 : 613-858.

David P. & Ineich I., 1999 - Les serpents venimeux du monde: systématique et répartition. *Dumerilia*, 3 : 3-499.

Dowling H. G. 1951 - A proposed standard system of counting ventrals in snakes. *Brit. J. Herpetol.*, 1 : 97-99.

Hughes B. 1983 - African snake faunas. *Bonn. Zool. Beitr.*, 34 : 311-356.

Laurent R. F., 1950 - Révision du genre *Atractaspis* A. Smith. *Inst. Roy. Sci. Nat. Belgique, Mém. (sér. 2)*, 38 : 1-49.

Pellegrin J., 1909 - Reptiles du Soudan récoltés par la mission Tilho-Gaillard. Description d'une espèce nouvelle. *Bull. Mus. Natl. Hist. Nat. Paris*, 15 : 413-415.

Roman B. 1973 - Vipéridés et Elapidés de Haute-Volta. *Notes et Documents voltaïques, CVRS Ouaga - dougou*, 6(4) : 1-49.

Spawls S. & Branch B., 1995 - The dangerous Snakes of Africa. Blanford Press, London, 192 p.

Trape J. F. & Mane Y. 2000 - Les serpents des environs de Dielmo (Sine-Saloum, Sénégal). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 95 : 19-35.

Villiers A. 1950 - Les serpents de l'Ouest Africain. IFAN, Initiations Africaines, n°2, Dakar, 148 p.

Villiers A. 1975 - Les serpents de l'Ouest Africain. IFAN, Initiations et Etudes Africaines, n°2, 3^e ed., Dakar. 195 p.

manuscrit accepté le 20 avril 2006

Bulletin de la Société Herpétologique de France

3^e trimestre 2006

N° 119



ISBN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr. (2006) 119

Bulletin de la Société Herpétologique de France N° 119

Directeur de la Publication/Editor : Claude MIAUD

Comité de rédaction/Managing Co-editors :

Jean LESCURE, Claude PIEAU, Jean Claude RAGE, Max GOYFFON, Roland VERNET

Secrétariat de Rédaction/Secretary : Josée DEPRIESTER

Comité de lecture/Advisory Editorial Board :

Robert BARBAULT (Paris, France) ; Aaron M. BAUER (Villanova, Pennsylvania) ;

Liliane BODSON (Liège, Belgique) ; Donald BRADSHAW (Perth, Australie) ;

Corinne BOUJOT (Paris, France) ; Maria Helena CAETANO (Lisbonne, Portugal) ;

Max GOYFFON (Paris, France) ; Robert GUYETANT (Chambéry, France) ;

Ulrich JOGER (Darmstadt, Allemagne) ; Benedetto LANZA (Florence, Italie) ;

Raymond LECLAIR (Trois-Rivière, Canada) ; Guy NAULLEAU (Chizé, France) ;

Saïd NOUIRA (Tunis, Tunisie) ; V. PEREZ-MELLADO (Salamanque, Espagne) ;

Armand DE RICQLES (Paris, France) ; Zbynek ROCEK (Prague, Tchécoslovaquie).

Instructions aux auteurs / Instructions to authors :

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 91 (3^e trimestre 1999). Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne le possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction.

Elles sont également consultables sur le site internet de l'association :

<http://www.societeherpetologiquedefrance.asso.fr>

Les points principaux peuvent être résumés ainsi : les manuscrits sont dactylographiés en double interligne, au recto seulement. La disposition du texte doit respecter la présentation de ce numéro. L'adresse de l'auteur se place après le nom de l'auteur (en première page), suivie des résumés et mots-clés en français et en anglais. Les figures sont réalisées sur documents à part, ainsi que les légendes des planches, figures et tableaux. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation de référence bibliographique :

Bons J., Cheylan M. & Guillaume C.P. 1984 - Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29 : 7-17

Tirés à part / reprints : Les tirés à part (payants) ne sont fournis qu'à la demande des auteurs (lors du renvoi de leurs épreuves corrigées) et seront facturés par le service d'imprimerie. Tous renseignements auprès du trésorier.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La SHF se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

ENVOI DES MANUSCRITS / MANUSCRIPT SENDING

Claude MIAUD, Université de Savoie, UMR CNRS 5553, Laboratoire d'Écologie Alpine,

73 376 Le-Bourget-du-Lac. 3 exemplaires pour les manuscrits soumis par la poste,

ou bien en fichier attaché à : claudemiaud@univ-savoie.fr

Abonnements 2006 / Subscriptions to SHF Bulletin

France, Europe, Afrique : 45 €uros

Amérique, Asie, Océanie : 70 US \$

To our members in America, Asia or Pacific area : The SHF Bulletin is a quarterly. Our rates include airmail postage in order to ensure a prompt delivery.

N° 119

N° commission paritaire : 59374

Photo de couverture : *Dasyplectis fasciata* (Kpalimé, Togo)

Imprimeur : S.A.I. Biarritz

Jean-François TRAPE

Z.I. de Mayonnabe, 18 allée Marie-Politzer, 64 200 Biarritz

Mise en page : Valérie GAUDANT (SFI)

Dépôt légal : 3^e trimestre 2006